

**Objet : Appel à candidature pour un contrat de prestataire de services****GESTIONNAIRE DE CALENDRIER ET DE COMPÉTITIONS 2022****MISSIONS**

- En relation avec les organisateurs licenciés, mise à jour hebdomadaire du calendrier (ou grille de course) pour l'ensemble des courses officielles du calendrier fédéral.
- Contrôle hebdomadaire de la validité des courses selon les règlements fédéraux.
- Détermination des groupes associés aux courses en lien avec la cellule compétition.
- Saisie hebdomadaire des résultats sportifs comptant pour les trophées gérés par la FFCC, le Championnat de France des manades et pour les Trophées suivants : Trident d'Or, Vaches Cocardières, 3M.
- Contrôle avec les partenaires de la presse et production hebdomadaire des différents classements.
- Gestion du dispositif « carte jeune » sur le calendrier fédéral.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Le contrat de prestation de services débutera le 1^{er} février 2022 et se terminera le 30 novembre 2022.
- Le prestataire est placé sous l'autorité directe du Président de la FFCC et fonctionnelle sous l'autorité du responsable de la commission compétition de la FFCC.
- Le prestataire sera disponible 7 jours sur 7 durant la période du contrat.
- Le prestataire sera doté par la FFCC d'un téléphone, d'un ordinateur et d'une adresse mail fédérale.
- Le prestataire disposera de l'accès à l'ensemble des outils et moyens bureautiques de la FFCC nécessaires à la réalisation de sa mission, du soutien de l'ensemble des salariés et bénévoles de la FFCC impliqués dans le domaine du calendrier et de la compétition.
- Le prestataire participera à toutes les réunions de la commission compétition, et à la demande, aux réunions de la commission calendrier, du bureau fédéral et du comité directeur.
- Le prestataire sera soumis à une obligation de stricte confidentialité.
- Au moment de la signature du contrat, le prestataire devra fournir à la FFCC son immatriculation et ses assurances professionnelles à jour et valables pour toute la durée du contrat.



PROFIL REQUIS

- Le candidat sera un professionnel immatriculé, doté d'une parfaite maîtrise et expérience du fonctionnement de la course camarguaise, de la compétition et des règlements sportifs et disciplinaires de la FFCC.
- Le candidat devra disposer de la disponibilité nécessaire pour la réalisation de la prestation selon les missions et conditions exigées.
- Neutralité, impartialité, fiabilité, confidentialité, devoir de réserve, font partie des engagements attendus par la FFCC dans l'exercice de la mission
- Rigueur, sens de l'organisation, travail en équipe, sens du relationnel, prévention et gestion des conflits avec les différents interlocuteurs sont des qualités attendues par la FFCC dans l'exercice de la mission.

CONDITIONS FINANCIÈRES

- En contrepartie de la prestation effectuée selon les termes du contrat, le prestataire percevra une contrepartie financière annuelle de 15000 € TTC pour sa prestation contractuelle du 1^{er} février 2022 au 30 Novembre 2022, versées par mensualités à terme échue soit 10 versements mensuels de 1500 € TTC.
- Le prestataire délivrera sa facture mensuelle pour demande de règlement.

Les candidatures doivent être adressées à la FFCC accompagnées d'une lettre de motivation à partir du 15 décembre 2021 et au plus tard le 15 janvier 2022 à l'adresse mail suivante : secrtaire@ffccamarguaise.com

Les candidatures considérées comme recevables feront l'objet d'un entretien de sélection avec la gouvernance fédérale.